

## Colloque international France-Chine

### « *L'appréhension juridique contemporaine du corps humain* »

**Jeudi 19 mai 2016**

**Langue de travail : français (sans traduction chinoise)**

**Lieu** : Campus de Suzhou de Renmin, Université du Peuple de Chine (Renmin)  
No.158, Ren'ai Road, Suzhou Industrial Park, Suzhou, Chine

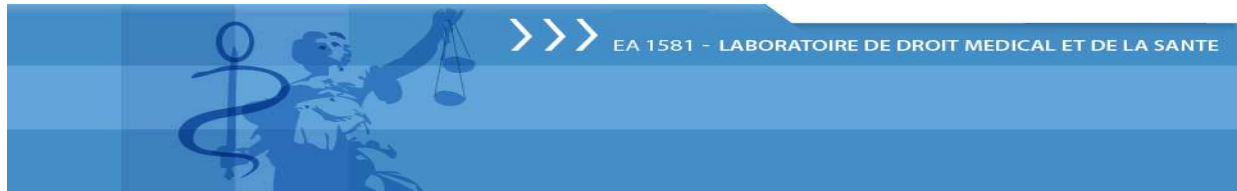
Laboratoire de Droit de la santé et de droit médical de l'université de Paris VIII, EA 1581 (France)

**Personne de contact** : M. Frédéric CAO, Service des Relations internationale, Campus de Suzhou,  
Université du Peuple de Chine (Renmin) Tél : 151 06 20 20 81 Email : [15106202081@126.com](mailto:15106202081@126.com)

**Universités et organismes partenaires du Colloque international France – Chine** : Université de Paris 8 – Paris Lumières ; Université de Renmin de Chine ; Université Paul Sabatier Toulouse ; Université de Toulouse, Paul Sabatier ; Beijing Normal University ; Université Toulouse Capitole ; Université de Finance et d'Economies de Sud-Ouest de Chine ; Université de Franche-Comté ; Université Cheng-Chi (politique) de Taiwan (Taipei). ; Institut National Universitaire Champollion d'Albi. ; Xi'an Medical University ; Université de Perpignan Via Domotia ; East China University of Political Science and Law ; Université des Sciences Politiques et de Droit de l'Est de la Chine.



## Organisation



**Bénédicte BEVIERE-BOYER**, Maître de conférences-HDR à l'Université de Paris 8 – Paris Lumières, Membre du laboratoire de Droit médical et droit de la santé (EA 1581).

### Comité scientifique

**Président d'honneur: Jiayou SHI**, Professeur de droit privé de la Faculté de Droit, Directeur adjoint du Collège international, Université de Renmin de Chine.

### Conseil scientifique

**Membres : Hélène GAUMONT-PRAT**, Professeur de droit privé, Université de Paris 8 et ancien membre du Comité consultatif national d'éthique; **Anne-Marie DUGUET**, Maître de conférences émérite, Santé Publique, Université de Toulouse ; **Béatrice PARANCE**, Professeur de droit privé, Université de Paris 8; **Benoît SEVCIK** Conseiller Santé et Affaires Sociales, Ambassade de France en Chine

### Parrainages et soutiens de :

Université de Paris 8 – Paris Lumières, Laboratoire de droit médical et droit de la santé (EA 1581).

Université de Renming.

Ambassade de France en Chine.

Société franco-chinoise de Biodroit.

European Association of Health Law

### Personne de contact

M. Frédéric CAO, Service des Relations internationale, Campus de Suzhou, Université du Peuple de Chine (Renmin) Tél : 151 06 20 20 81 Email : [15106202081@126.com](mailto:15106202081@126.com)

## Présentation du colloque

Les progrès technoscientifiques de ces dernières années ont transformé considérablement l'appréhension du corps de la personne qui n'est plus uniquement appréhendé comme un support physique mais aussi et surtout comme un moyen de manipuler et transformer l'individu.

La génétique, les neurosciences, l'épigénétique, les nanotechnologies, l'imagerie médicale, l'image 3D, le numérique, Big Data, l'environnement sont autant de domaines d'innovations, susceptibles de transformer l'appréhension du corps de l'homme dans toute sa singularité, sa spécificité et son humanité. Cette évolution est d'autant plus significative en raison du décloisonnement des disciplines rapprochant les sciences. De nouvelles interactions se mettent en place. La science juridique doit, plus que jamais, réfléchir, adapter et innover en parallèle des changements sans cesse croissants et rapides des domaines scientifiques, technologiques et médicaux.

Si les mutations s'opèrent, autant en France qu'en Chine, la prise en compte de ces changements n'est pas nécessairement identique compte-tenu des appréhensions socio-économiques, culturelles, éthiques, philosophiques différentes. Le colloque portant sur « le devenir juridique du corps humain » donnera l'opportunité d'échanger et de réfléchir sur l'appréhension et l'évolution de la notion du corps humain en pleine évolution en France qu'en Chine. Cette réflexion est d'autant plus fondamentale et nécessaire qu'il en va de l'humanité, de la primauté et de la dignité de la personne dont le corps est partie intégrante.

- **1 – L'appréhension juridique du corps humain à travers les principes fondamentaux protecteurs (Primauté, Dignité, indisponibilité, non patrimonialité, respect).**
- **Table ronde n°2 – L'appréhension juridique contemporaine du corps humain manipulé (AMP, DPI, Politique de natalité, Avortement, Soins, Recherche, Dons d'organes,)**
- **Table ronde n°3 - L'appréhension juridique contemporaine du corps humain transformé (homme cyborg, impact environnemental, génétique, neurosciences, organes impression 3D)**
- **Table ronde n°4 – Vers une appréhension juridique spécifique du corps humain ? (Autodétermination, Propriété, commercialité, patrimoine commun de l'humanité)**

## Programme du colloque

### Allocutions d'ouverture 9h-9h30

**Xinkai ZHU**, Professeur d'économie agricole, Directeur de l'Institut franco-Chinois de Suzhou rattaché à l'Université de Renmin de Chine

**Hélène GAUMONT-PRAT**, Directrice du Laboratoire de Droit médical – Droit de la santé (EA 1581) Professeur de droit privé, Université de Paris 8 et ancien membre du Comité consultatif national d'éthique.

**Anthony MANWARING**, Conseiller juridique de l'Ambassade de France en Chine.

**Bénédicte BEVIÈRE-BOYER**, Maître de conférences-HDR à l'Université de Paris 8, Membre du laboratoire de Droit médical et droit de la santé (EA1581), Organisatrice du colloque.

**Table ronde n°1** – L'appréhension juridique du corps humain à travers les principes fondamentaux protecteurs (Dignité, indisponibilité, non patrimonialité, respect) **Anthony MANWARING**, Conseiller juridique de l'Ambassade de France en Chine et **Jiayou SHI**, professeur et Directeur adjoint de l'IFC, Université de Renmin de Chine (9h30 – 9h45) .

**9h45 – 10h** La protection juridique du corps, perspective historique, **Renaud BUEB**, Maître de conférences-HDR en histoire du droit, Université de Franche-Comté.

**10h – 10h15** La protection juridique du corps à travers l'histoire chinoise **JING Xin**, Docteur en histoire du droit et des institutions, Université de Perpignan Via Domotia.

**10h15 – 10h30** L'évolution d'une protection constitutionnelle des droits corporels, quels défis juridiques ? **Stéphane MOUTON**, Professeur de droit public à l'Université de Toulouse, Directeur de l'Institut Maurice HAURIUO.

**10h30 – 10h45** La non-patrimonialité du corps humain à l'épreuve de la propriété intellectuelle et de ses satellites, **Jacques LARRIEU**, Professeur émérite de droit privé à l'Université de Toulouse.

**11h45– 11h** La limite de la manipulation des organes humaines au regard de la protection juridique de la dignité humaine : perspectives chinoises **LI Bin**, Professeur à l'Université normale de Beijing (BNU).

**11h– 11h15** Débats et pause

**Table ronde n°2** – L'appréhension juridique contemporaine du corps humain manipulé (AMP, DPI, soins, Recherche, Dons d'organes, avortement, impact du numérique) **Anne-Marie DUGUET**, Maître de conférences émérite, Santé Publique, Université de Toulouse et **HSU Yao Ming**, professeur à l'Université politique de Taiwan (11h15– 11h30)

**11h30 – 11h45** L'embryon, quelles manipulations et quelles évolutions juridiques en Chine? **JIANG Ying**, Vice-professeur à l'Université des sciences politiques et du Droit de l'Est de Chine (Shanghai).

**11h45 – 12h** Le corps de l'homme, objet de manipulation au niveau de la procréation (DPI, AMP, avortement), quelles protections juridiques? **Sophie PARICARD**, Maître de conférences – HDR en droit privé, Institut National Universitaire Champollion d'Albi.

**12h – 12h15** Le corps de l'homme manipulé au profit de sa transparence : quelles évolutions juridiques de son appréhension? **Hélène GAUMONT-PRAT**, Professeur de droit privé, Université de Paris 8 et ancien membre du Comité consultatif national d'éthique.

**12h15 -12h30** Le corps humain manipulé par la vaccination? Etude législative de la classification des vaccins **Tao WU, Juan SONG, LI JIANG**, Maîtres de conférences et **Shanshan MEI**, Chef de laboratoire, maître de conférences à Xi'an Medical University, Department of Health Management,

**12h30 -12h45** Le corps de l'homme manipulé par le biais de la recherche : quelle protection des personnes qui se prêtent aux expérimentations de médicaments en Chine? **Juan SONG**, Maître de conférences à conférences à Xi'an Medical University, Department of Health Management.

**12h45-14h15** Déjeuner-Bufferet

**Table ronde n°3** – L'appréhension juridique du corps humain transformé (homme cyborg, impact environnemental, génétique, neurosciences, organes impression 3D, nanotechnologies) **LI Bin**, Professeur à l'Université normale de Beijing (BNU) et **Hélène GAUMONT-PRAT**, Professeur de droit privé, Université de Paris 8 (**14h15-14h30**)

**14h30 – 14h45** L'homme transformé par le progrès technologique (homme cyborg, homme augmenté): vers une nouveau paradigme juridique du corps? **Bénédictte BEVIERE-BOYER**, Maître de conférences-HDR à l'Université de Paris 8, Membre du laboratoire de Droit médical et droit de la santé (EA 1581).

**14h45 – 15h** Le corps de l'homme transformé par l'environnement (ou les nanotechnologies), quelles protections juridiques à Taiwan? **HSU Yao Ming**, professeur à l'Université politique de Taiwan (Taipei).

**15h – 15h15** Le corps de l'homme transformé d'un point de vue génétique: quelles protections juridiques en Chine? Mme **ZHANG Li**, professeur à l'Université des sciences politiques et du Droit de Chine (Beijing).

**15h15 – 15h30** Le corps de l'homme réparé, greffes et les organes artificiels **Anne-Marie DUGUET**, Maître de conférences Emérite UMR/ INSERM Unité 1027, Université Paul Sabatier Toulouse France.

**15h30-16h** Débats et pause.

**Table ronde n°4 – Vers une appréhension juridique spécifique du corps humain ? (Propriété, commercialité, patrimoine commun de l'humanité) Sophie PARICARD, Maître de conférences-HDR en droit privé à l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi et Tao WU, Professeur à Xi'an Médical University (16h-16h15)**

**16h15-16h30** Vers une appréhension juridique spécifique du corps humain en Chine? **WANG Wei**, Maître de conférences à l'Université des Sciences politiques et juridiques de Chine.

**16h30-16h45** Quel statut juridique du corps humain en France ? **Astrid MARAIS**, Professeur de droit privé, Université de Bretagne occidentale.

**16h45-17h** Quelle appréhension du corps humain par le Code civil chinois ? **SHI Jiayou**, Professeur de droit privé de la Faculté de Droit, Directeur adjoint du Collège international, Université de Renmin de Chine.

**17h-17h15** Droits à l'intérêt de son corps: une théorie du droit civil et son fondement pratique en Chine, **QIN Liwei**, professeur de l'Université de Finance et d'Economie de Sud-Ouest de Chine.

**17h15 – 17h30** L'appréhension du corps humain par le droit du patrimoine culturel, **ZHAO Zhiyong**, Chercheur associé à East China University of Political Science and Law, Shanghai 201600

**17h30 – 17h45** Quelle appréhension du corps humain par le droit du travail chinois ? **ZHENG Aiqing**, Professeur à l'Université du Peuple de Chine

**17h45 – 18h** Les difficultés de la détermination de la responsabilité en cas d'accident médical en Chine lors d'une vaccination, **SUN Tao**, Avocate du Cabinet d'avocats Guangdong Guardian.

**18h– 18h15** Quelles prises en charge du corps par l'assurance en France ? Quelles perspectives et quelles évolutions ? **Jean-Marc BOYER**, Assureur, Président ACEB Société de conseil et d'expertises en assurance.

**18h15– 18h30 Débats**

**18h30 – 18h45** Rapport de Synthèse **Henriette ROSCAM ABBING**, Professeur Emérite, Université d'Utrecht, Pays-Bas, Présidente de European Association of Health Law.

**18h45** Fin du colloque

**19h** dîner.